



PAROISSE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

FEUILLE D'INFORMATION PAROISSIALE
DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021 B
32ÈME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

EDITO

« Elle a mis tout ce qu'elle avait ! »

L'offrande de la pauvre veuve, déposant sa maigre obole dans le Trésor du Temple, aura pour toujours l'honneur d'avoir été admirée par Jésus. Voilà une femme qui sacrifie toutes ses ressources par amour de Dieu. Encore pouvait-on comprendre le geste, lui aussi digne d'éloges, d'une autre veuve à Sarepta envers le prophète Elie, neuf siècles auparavant : bien qu'elle abandonne également tout ce qui lui restait pour vivre et nourrir son fils, elle s'appuyait sur la parole de l'homme de Dieu qui lui promettait une surabondance. Mais notre veuve de Jérusalem, quelle compensation attend-elle ? Elle semble en réalité avoir compris que la piécette qu'elle offre n'a pas tant de valeur que l'acte-même de son offrande.

« Aimer c'est tout donner et se donner soi-même », dit la formule bien connue de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus (« Pourquoi je t'aime ô Marie », PN, 54/22). Voilà ce que fait cette veuve que Jésus montre en exemple. En donnant tout ce qui, littéralement, fait sa vie, c'est elle-même qui devient offrande pour Dieu, comme nous le demandons au Seigneur à chaque messe au cours de la prière eucharistique. Il n'y a plus de distance entre ce qui est donné et celle qui donne : ce geste arrête Jésus et peut susciter son attention car il y reconnaît le plus haut degré de l'amour, celui qu'il va lui-même manifester en offrant sa vie pour ses amis.

Qui perd sa vie par amour la trouve. Le don total, celui qui ne demeure pas seulement extérieur mais intègre aussi nos propres vies, est ce qui leur donne sens et qui, seul, nous enrichit véritablement. Souhaitons que telle soit la richesse de notre paroisse.

Père Benoît Stemler

Prochainement !

Le 28 novembre 2021, 1er dimanche de l'Avent, la nouvelle traduction en français du missel romain entrera en usage. Elle induit quelques changements.

Un dépliant est mis, dès à présent, à votre disposition dans l'église.

Horaires

OUVERTURE DE L'ÉGLISE

- Lundi et dimanche 9h30-20h
- Mardi à samedi 8h30-20h

ACCUEIL ÉGLISE

- Lundi 14h30-19h
- Mardi à Vendredi 10h30-12h et 14h30-19h
- Samedi 10h30-13h

ACCUEIL DES PRÊTRES - CONFESSIONS

- Lundi au vendredi 17h30-18h45
- Samedi 10h30-12h (inscription mariage) et 16h30-18h00 en espagnol

MESSES

- Lundi au samedi 12h15 et 19h
- Mercredi 7h30, 12h15 et 19h
- Dimanche 11h, 19h et 17h en espagnol

- **A partir du 9 novembre :**
Laudes : Mardi et Jeudi 08h00

- **Dimanche 14 novembre :**
Messe des familles à 11h00

ADORATION DU SAINT SACREMENT

- Du Mardi au vendredi à 18h-19h

VIE DE LA PAROISSE

Salles situées au 5 rue de l'Abbaye*

Dimanche 7 nov

20h15 - Dîner des Jeunes Professionnels*

- Déposer vos plats dès 18h30

Lundi 8 nov

20h45 - EVEN - Eglise

Mardi 9 nov

15h00 - Visite guidée gratuite de l'église

16h30 - Catéchisme - Rdv sur le parvis

20h00 - Catéchuménat*

Mercredi 10 nov

17h30 - Aumônerie Collège-lycée - Eglise

20h00 - Bâtitseurs - Eglise

20h30 - Formation "Je crois à la vie éternelle"*

Jeudi 11 nov

15h00 - Visite guidée gratuite de l'église

17h30 - Accueil Dominique Savio*

20h00 - Aumônerie Sorbonne*

Samedi 13 nov

11h30 - JP Brunch*

VIE DU DIOCÈSE

COLLOQUE HISTORIQUE SUR GENEVIÈVE

Intitulé "Sainte Geneviève – Histoire et mémoire (420-2020)", ce colloque ouvert à tous a pour but d'actualiser la recherche universitaire sur la figure de sainte Geneviève au cours des siècles.

Ce colloque scientifique **ouvert au public aura lieu à Paris du 3 au 5 nov. 2021.**

Il est co-organisé par le Collège des Bernardins et l'Institut de recherche pour l'étude des religions (Sorbonne Université) en association avec l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et la Ville de Paris.

--- Informations et réservations :

www.collegedesbernardins.fr

VIVEZ UN SPECTACLE EXTRAORDINAIRE "PARIS S'APPELAIT LUTÈCE"

du 03 au 12 décembre 2021

Eglise Saint-Etienne-du-Mont - Paris 5e

Réservations au **01.43.54.89.86**

ou sur www.lutece-spectacle.fr

Journées d'amitié

27 ET 28 NOV.

APPEL AUX DONS

**Approvisionnement des stands
aux ouvertures de l'accueil de l'église**

Brocante - Livres - Bijoux
Vêtements (homme-femme-enfant)
- **Et demande de lots pour la Tombola -**

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Nous recherchons des volontaires !

Pour la tenue du stand "Jouets"
Pour aider à l'aménagement des stands le jour J.
(mise en place et/ou rangement)

Merci de laisser vos coordonnées à l'accueil de l'église.

CONCERTS

**Samedi 6 novembre 20h30 – 22h30 - Orchestre HELIOS
Les 4 Saisons de Vivaldi, Ave Maria et Célèbres Adagios**

VIVALDI : Les 4 Saisons de Vivaldi « Été » et « Hiver », W.A MOZART : « Ouverture » des Noces de Figaro, MASSENET : « Méditation de Thaïs », BACH : « Aria », SCHUBERT : « Ave Maria », RACHMANINOV : « Vocalise », ALBINONI : « Adagio in G Minor », BRAHMS : « Danse Hongroise N°5 », PAGANINI : « Andante Cantabile », CHOPIN « Nocturne », ELGAR : « Salut d'Amour », MONTI : « Czardas », Les Violons Solo : Glen ROUXEL, Nicolas ALVAREZ, Romuald GRIMBERT-BARRÉ

**Dimanche 7 novembre 14h00 – 16h00 - Concert – José PACE - GRATUIT
Chants sacrés et œuvres de GLINKA et TCHAÏKOVSKI
Natacha ORLOVA, soprano - Accompagnement : piano**



**Messe DES
ÉTUDIANTS**
PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR MICHEL AUPETIT, ARCHEVÊQUE DE PARIS
10 NOV. 2021 ST SULPICE
18H15 LOUANGE-19H15 MESSE

DENIER

***Votre don,
un geste nécessaire !***

Des missions, des hommes, des moyens.

Toute l'année, votre paroisse est à votre service... Sacrements, célébrations et prière, transmission de la foi, accompagnement des familles et solidarité pour les plus fragiles. Pour assurer ces missions, le curé de votre paroisse et son équipe vous accueillent, des moyens matériels sont déployés.

Ces missions gratuites ont un coût. Votre paroisse a mille visages, elle a aussi quelques dépenses : les rémunérations des prêtres et permanents, l'animation et formation des bénévoles, les charges des différents locaux.

La présence d'une communauté chrétienne dans chaque quartier est une vraie richesse : donner au Denier de votre paroisse est une nécessité pour financer le rayonnement de l'Église aujourd'hui, et s'adapter aux nouvelles missions demain.

COMBIEN DONNER ?

Le Denier de l'Église est un geste de liberté. Ce n'est ni une aumône, ni un impôt. C'est la participation financière de catholiques responsables qui assument la mission d'évangélisation de leur Église.

Bénéficiez d'une déduction fiscale.

Réhaussement de la réduction d'impôt pour les dons effectués au profit des associations culturelles entre le 2 juin 2021 et le 31 décembre 2022 : loi de finance rectificative n° 2021-953 du 19 juillet 2021.

Le taux de la réduction d'impôt est porté à 75 % pour les dons effectués entre le 2 juin 2021 et le 31 décembre 2022, au profit d'associations culturelles dans la limite de 554€ pour 2021.

Pour les versements réalisés en 2022, cette limite est relevée dans la même proportion que la limite supérieure de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu de l'année 2021.

Il n'est pas tenu compte de ces versements pour l'application de la limite de 20 % du revenu imposable.

L'ÉGLISE RECOMMANDE DE PARTICIPER À HAUTEUR DE 1 À 2% DE VOTRE REVENU ANNUEL. C'EST UNE AFFAIRE DE CONSCIENCE QUI CONCERNE TOUS LES CATHOLIQUES.

Je donne au Denier sur :

www.eglise-saintgermaindespres.fr/paroisser/denier/

[paroisser/denier/](http://www.eglise-saintgermaindespres.fr/paroisser/denier/)

ou sur jedonneaudenier.org